

RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE JEAN DE BRÉBEUF 2008-2009

Bonjour à toutes et à tous,

Le but du présent rapport est de rendre compte des principaux résultats et efforts consentis de la part des membres du Conseil d'établissement au cours de la dernière année.

Le Conseil d'établissement

Le CÉ s'est réuni formellement à huit reprises. À sa première réunion, ses membres ont élu :

- André Gagnon comme président,
- Françoise Tremblay à la vice-présidence et,
- François Jubinville au poste de secrétaire.

Pour leur part, les autres membres parents du héritaient des responsabilités suivantes :

- Liaison avec l'Organisation de participation de parents : Annick Deblois
- Liaison avec le Comité de parents à la CSPO : Stéphane Racine

Les membres du personnel suivants complétaient le C.É. :

- Lise Duguay
- Martin Gravelle
- Julie Latrémouille- Labrosse
- Daniel Sarrazin (remplacé par Patrick Chartrand en mai 2009)
- Judith Ouellet

• Nicole Zoé Gauthier

Enfin, Mesdames Céline Bélanger (représentante au comité EHDAA) et Annie Drzymala (représentante de la communauté) ont habilement appuyé le CÉ dans ses démarches.

Priorités 2008-2009

Très rapidement, l'examen du projet éducatif, l'examen du projet Cap Santé et l'aménagement extérieur de l'école (cour et autres installations) ont été identifiés comme priorités par les membres du CÉ.

Projet éducatif

Un comité composé de membres du personnel de l'école et d'une représentante du CÉ se sont mis à la lourde tâche de faire une évaluation des résultats liés à notre projet éducatif, d'en faire une révision attentive et rigoureuse et de proposer des changements. Au nom du CÉ, Madame Tremblay s'est investie à fond pour maximiser l'impact de notre projet éducatif revu et amélioré. Sans entrer dans les détails, l'école conserve les grandes orientations et raffine certaines approches. L'exercice s'est avéré utile et, espérons-le, mobilisateur. Il sera ce que l'équipe école et les parents choisiront d'en faire.

Cap santé

Lors de l'Assemblée générale annuelle des parents tenue en septembre 2008, il avait été convenu de mandater le CÉ d'étudier la mise en place du projet Cap

santé (projet pacifique dans notre école). Le CÉ a étudié la question et, considérant les grands efforts mis dans le projet éducatif, nous avons jugé bon de concentrer notre attention et nos énergies sur un seul projet de cette nature au cours de l'année. Cependant, nous avons pu intégrer les grands principes et approches du programme Cap santé dans le nouveau projet éducatif.

Cour d'école

Les fruits de grands labeurs et de concertation pour réaménager notre cour d'école méritaient que l'on s'attarde à en assurer la pérennité. À cet égard, un groupe de parents guidé par Alain Chénier finalisera sous peu un plan d'action concret afin d'assurer un entretien rigoureux des installations extérieures. L'appui de tous sera sollicité.

Autres dossiers

Évidemment, plusieurs autres dossiers ont été examinés par les membres du CÉ.

Service de traiteur

Le CÉ a considéré très attentivement la mise en place d'un service de traiteur pour le dîner. Après examen exhaustif de la question et en raison des difficultés logistiques que son organisation pouvait poser, il a été convenu de ne pas retenir les services d'un traiteur pour l'année 2008-2009. Il en reviendra au prochain CÉ de voir s'il y a lieu de reprendre l'analyse si un nombre suffisant de parents se montrent intéressés ou si certains nouveaux éléments s'ajoutaient.

Système de sécurité

Le CÉ a autorisé l'installation d'un système de sécurité visant à assurer un meilleur contrôle de l'accès à l'école pendant les heures de classe. L'école rejoint ainsi la très grande majorité des écoles équipées à cet égard.

Instabilité dans le personnel de l'école

Les membres du CÉ ont fait part à de nombreuses reprises de leurs préoccupations quant au taux de roulement du personnel de l'école. L'instabilité à cet égard occasionne des effets non négligeables sur les élèves. Reconnaisant la marge de manœuvre limitée de la direction de l'école comme de la commission scolaire à ce sujet, le CÉ a tout de même encouragé les différents intervenants à travailler à réduire les impacts des différents congés et remplacements sur les élèves.

CSPO

Monsieur Stéphane Racine s'est fait notre porte-parole auprès de la CSPO sur de très nombreux dossiers. Trois de ceux-ci méritent d'être portés à votre attention.

1. Frais pour les dîneurs : Le CÉ a fait savoir à la commission scolaire qu'il désapprouvait complètement l'approche utilisée dans le dossier des frais chargés aux dîneurs. En effet, pour les mêmes services, les dîneurs-marcheurs paient 216\$ alors que les dîneurs-utilisateurs d'autobus déboursent 60\$. Cette différence s'explique par des règles imposées par la CSPO interdisant au CÉ de modifier les frais pour les dîneurs-utilisateurs d'autobus

- qui sont gelés depuis longtemps à 60\$.
2. Aménagement routier autour de l'école : Le CÉ a continué à appuyer les démarches entreprises par l'Association des résidents des Jardins Taché. Ces efforts visent à accroître le niveau de sécurité aux abords de l'école. Nous avons également convié la CSPO à appuyer les propositions présentées.
 3. Autobus au ralenti : Le CÉ a fait part de ses inquiétudes quant à la marche au ralenti des autobus en attente sur la rue Boudria. Après plusieurs démarches, une amélioration a été remarquée. Un suivi rigoureux devra être assuré

Organisation de participation de parents

Encore cette année, l'OPP a fait des miracles. Avec le repas de Noël, la vente de sacs réutilisables, la journée hot dog et diverses autres activités, les parents de l'OPP ont contribué des plus positivement à l'atmosphère de notre école. Un merci tout particulier à Marie-Claude, Josée, Manon et à tous les parents bénévoles.

Mots de la fin

Le CÉ est l'un des partenaires voués à la bonne marche de l'école. En théorie et en pratique, il dispose de peu de pouvoirs. Son rôle n'est pas de gérer l'école mais bien plus de réfléchir et de proposer des idées. Il se doit aussi de rigoureusement étudier les dossiers qui se présentent à lui. Nous devons le faire pour les élèves.

Cela étant dit, cela ne se fait pas tout seul, nous devons le faire avec la collaboration des autres partenaires.

Nous devons le faire dans la confiance, la transparence et avec le souci constant du mieux-être de nos enfants. C'est cet objectif qui doit constamment nous animer. Nous sommes tous là pour cela.

Merci à tous les membres du CÉ, à Céline et Annie pour votre contribution.

Enfin, au nom du CÉ, merci chaleureusement à tout le personnel de l'école. Vos petites comme vos grandes attentions sont très appréciées.

André Gagnon
Président du CÉ 2008-2009